

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
SDIS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS**

Préavis PR24.02CD

Comptes 2023

Rapport de la Commission de gestion

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du conseil intercommunal,

La commission de gestion, composée de Messieurs Olivier PONCET, Patrick BILLAUD, Jacques TAVERNEY, Tony MANGONE et Yves GUILLOUD, s'est réunie le lundi 13 mai 2024 à la caserne d'Yverdon-les-Bains, en présence de Messieurs Christian WEILER, Président du Comité de direction, Hervé KEMMLING, vice-président du Comité de direction et du Major instructeur Éric STAUFFER, Commandant du SDIS Régional du Nord vaudois, pour présentation, discussion et obtention des éventuelles informations nécessaires à la compréhension du préavis PR24.01CD concernant le rapport de gestion 2023 de l'association.

Observations

301 300 : Soldes

L'augmentation de CHF 186'522.40 (+27.5%) du poste des soldes s'explique par :

- La modification du tarif horaire des soldes pour exercice qui est passée de CHF 22.-- à CHF 25.--, ainsi que l'augmentation du tarif horaire des soldes pour intervention qui est passé de CHF 30.-- à 35.--. L'augmentation de ces tarifs avaient été annoncées trop tardivement, par l'ECA, pour qu'il soit pris en compte lors de l'élaboration du budget 2023.
- Le nombre d'heures d'intervention effectuées dépassant le nombre d'heures budgétées de 2'434 heures (+36.5%) constitue la seconde cause principale venant expliquer ce dépassement. Si le nombre d'heures d'exercice peut être évalué de manière cartésienne, il en va tout autrement du nombre d'heures d'intervention qui reste estimation un peu plus aléatoire.

303 000 : AVS-AI-APG-AC

Les changements de tarifs horaires des différentes soldes, ainsi que l'augmentation du nombre d'heures d'intervention ont également des répercussions sur les cotisations AVS-AI-APG-AC, sachant que :

- La solde moyenne soumise aux charges sociales a augmenté de 10% par rapport à 2022,
- Le nombre de soldes soumises aux charges sociales, soit d'un montant supérieur à CHF 5'200.--, a augmenté de 16.4% par rapport à 2022.

435 600 : Facturation de services à des tiers

L'excédent de CHF 150'515.-- (+33%) réalisé à ce poste résulte du nombre d'interventions plus élevé (+30%) que la moyenne des cinq dernières années, qui comprend encore les années COVID. Selon les statistiques, seules 4%, selon ECA, et 7% des heures d'interventions effectuées restent à charge du SDIS.

312 300 : Electricité

Malgré une diminution de la consommation électrique de 1'356 kWh (-1.4%), l'augmentation constatée de CHF 8'017.-- est la conséquence de l'augmentation des tarifs de l'électricité pour le site d'Yverdon-les-Bains. Lors de l'élaboration du budget une augmentation du tarif de 35% avait été prise en compte. En réalité il s'agit plutôt d'une augmentation entre 120% et 150%.

314 100 : Charges d'entretien des bâtiments

La diminution de charge inscrite, CHF 49'784.-- (-45.9%), correspond :

- à la non réalisation du barriérage du site de la caserne d'Yverdon-les-Bains. Ces travaux budgétés à CHF 40'000.-- n'ont donc pas été réalisés et ne constitue donc pas une économie puisque la sommes n'a pas été sortie du fonds de rénovation.
- Pour le reste, la diminution de charge résulte de divers et imprévus moins importants.

Conclusion

La Commission de gestion remercie les représentants de l'exécutif ainsi que le Commandant du SDIS Régional du Nord-vaudois pour leur disponibilité, les échanges ainsi que les explications fournies.

Les comptes 2023 sont présentés de manière claire, détaillée et transparente.

Au vu de ce qui précède, la Commission de gestion propose au Conseil intercommunal d'accepter le préavis qui décide :

Article 1 : Les comptes 2023 de l'Association intercommunale en matière de défense incendie et secours de la région du Nord vaudois sont adoptés tels que présentés dans le préavis PR24.02CD.

Pour la Commission de gestion :



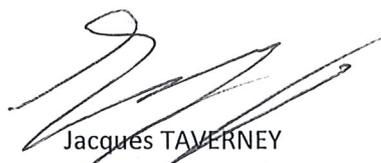
Patrick BILLAUD
Donneloye



Tony MANGONE
Suscévaz



Olivier PONCET
Champvent



Jacques TAVERNEY
Belmont-sur-Yverdon



Yves GUILLOUD, rapporteur
Champagne